SAMAP

Agence : **Date :**

DECLARATION DE SINISTRE COMMERCE

A adresser à votre Agence SAMAP dès la survenance du sinistre

ADHERENT : **NAVIRE :**

N° DE POLICE : **RAPPORT DE MER :**

DATE DE SINISTRE : OUI / NON

LIEU DU SINISTRE : **ESTIMATION :**

NATURE DES AVARIES : [ ] Coque [ ] Moteur

[ ] Machines électriques [ ] Appareils radio navigation

[ ] Autres (précisez) :…….

…….

…….

REPARATIONS [ ] A flot [ ] A sec

CAUSE DU SINISTRE :

[ ] Abordage
[ ] Foudre / Orage
[ ] Défaut de graissage
[ ] Défaut de réfrigération
[ ] Echouement
[ ] Engagement d'hélice / Gouv.
[ ] Paquets de Mer
[ ] Faute personnelle
[ ] Sauvetage / Recours
[ ] Gros temps
[ ] Heurt
[ ] Incendie
[ ] Mauvais échouage
[ ] Pollution combustible
[ ] Talonnement
[ ] Traitement d'eau
[ ] Vibrations
[ ] Voie d'eau / Inondation
[ ] Vol / Acte de malveillance

IMPORTANCE DU DOSSIER :

[ ] Avaries bloquantes
[ ] Sans suite au principale
[ ] Avaries légères
[ ] Perte totale
[ ] Avaries non bloquantes

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE DES ARMATEURS & PROFESSIONNELS DE LA MER
SIEGE SOCIAL & DIRECTION GENERALE : 6, place Pierre Sémard 44600 SAINT NAZAIRE Tél : 02 40 11 65 19 Fax : 02 40 62 32 37
http://www.samap-amaf.com
Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables régie par le code des Assurances